

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2014

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 12 mai 2014, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-05-74

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 12 mai 2014 après avoir ajouter au point varia :

12.1 Avis de motion d'un règlement ayant pour objet d'amender le règlement no 223-2006 relatif au traitement des élus

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. 1 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014**

14-05-75

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 avril 2014.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5 **ADMINISTRATION**

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

14-05-76

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois d'avril 2014, pour la somme de 1 642.34 \$ et de modifier la résolution no 14-04-50 afin de corriger le montant du rapport de dépenses du mois de mars, soit 2 947.29\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS**

14-05-77

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant de 60 943.34 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3482 à 3503 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
3474	BELL MOBILITÉ	129.33	FRAIS CELLULAIRES
3475	ANDRÉ CHAREST, CPA	6 369.62	AUDIT 2013, TECQ & PAERL
3476	ANNULÉ		
3477	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	155.22	FRAIS DE POSTE
3478	HYDRO-QUÉBEC	811.24	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
3479	BELL MOBILITÉ	38.13	FRAIS TÉLÉAVERTISSEURS
3480	BELL CANADA	131.99	FRAIS TELECOPIEUR
3481	HYDRO-QUÉBEC	993.38	RELOCALISATION DE LUMINAIRES
	TOTAL CHÈQUES ÉMIS EN AVRIL 2014	8 628.91	
3482	HYDRO-QUÉBEC	1 410.73	ÉLECTRICITÉ BUREAU: 788.67
			ÉLECTRICITÉ CASERNE/BIBLIO: 447.60
			ÉLECTRICITÉ RUE PRINCIPALE: 174.46
3483	HYDRO-QUÉBEC	462.27	ÉCLAIRAGE DES RUES
3484	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	315.06	ESSENCE
3485	IMPRIMEMOI.COM	103.48	AUTOCOLLANTS SÉCURITÉ CIVILE
3486	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	86.23	OUVERTURE DE DOSSIER
3487	SERVICES INFORMATIQUES DES LAURENTIDES	1 937.33	ORDINATEUR-AGENT DE DÉVELOPPEMENT
3488	AS HANGING SYSTEMS	1 071.51	CROCHETS DE SÉCURITÉ POUR TABLEAUX
3489	ABRINORD OBVRN	60.00	FORMATION CONTRÔLE DE L'ÉROSION
3490	MRC DES LAURENTIDES	2 203.70	AJUSTEMENT QUOTE-PART RIDR 2013
3491	MATÉRIAUX MC LAUGHLIN INC.	231.75	PEINTURE ET ACCESSOIRES
3492	C.R.S.B.P DES LAURENTIDES	1 507.19	ORDINATEUR POUR LA BIBLIO : 1489.17
			VOLUME ABÎMÉ : 18.02
3493	PAUL LANTHIER, EXTINGCTEUR INC.	86.23	VÉRIFICATION DES EXTINGCTEURS
3494	ENVIROFORÊT INC.	11 124.98	PROJET BELVÉDÈRE DU MONT-LAROSE
3495	MÉCANIQUE BENOÎT PÉPIN	36.80	ROTATION DES PNEUS- CAMION DE VOIRIE
3496	CLUB RICHELIEU LA RIPOUSSE	250.00	APPUI FINANCIER - CAMP DES JEUNES SQ
3497	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	27.59	ADRESSES RÉFLÉCHISSANTES
3498	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	9 177.56	DÉGÈL DE PONCEAU CHEMIN LAROSE : 3965.25
			TRAVAUX D'URGENCE -MONT-BLANC : 2804.56
			TRAVAUX D'URGENCE -CHEMIN TASSÉ : 2407.75
3499	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	6 179.91	BALAYAGE DES CHEMINS: 4167.84
			NIVELAGE SECTEUR WEIR: 1034.78
			NIVELAGE SECTEUR VERDURE: 977.29
3500	STEVEN LAROSE	172.45	REMB. ACHAT D'UNE CAFETIÈRE
3501	HUGUETTE DROUIN	94.87	REMB. ACHAT CADRES ET ACCESSOIRES
3502	ANNIE LAROCQUE	104.78	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3503	YVES ROBITAILLE	50.40	FRAIS DE DÉPLACEMENT
	REGIME DE RETRAITE EMPLOYÉS MUNICIPAUX	2 015.30	PAYÉ PAR INTERNET
	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 765.28	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 700.36	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	SALAIRES VERSÉS	8 138.67	DÉPÔTS DIRECTS
	TOTAL	60 943.34	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.3 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AVRIL 2014

14-05-78

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois d'avril 2014.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

5.4 DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2014

14-05-79

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport budgétaire semestriel pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2014.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

5.5 **PROGRAMME VENTES POUR TAXES – MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE À ENCHÉRIR OU ACQUÉRIR TOUT IMMEUBLE**

14-05-80

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorière ou Madame Lucie Côté, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à représenter la Municipalité de Montcalm lors des ventes pour défaut de paiement de l'impôt foncier, lesquelles auront lieu le 5 juin 2014, afin d'enchérir ou d'acquérir les immeubles, s'il y a lieu, pour un montant égal à celui des taxes, en capital, intérêts et frais ainsi qu'un montant suffisant pour satisfaire toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, conformément à l'article 1038 du Code municipal.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.6 **AUTORISATION DE DÉPENSE RELATIVEMENT AU PLAN STRATÉGIQUE**

14-05-81

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est dans le processus de créer un plan stratégique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 1500 \$ relativement à la tenue d'une réunion concernant le développement économique.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.7 **TRAVAUX IMPRÉVISIBLES - RATIFICATION DE DÉPENSE**

14-05-82

CONSIDÉRANT que des travaux d'urgence sur le chemin Larose, le chemin Tassé et certains chemins du secteur du Mont-Blanc ont dû être effectués suite au dégel printanier rapide et imprévisible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu de ratifier la dépense eu égard aux travaux de réparation sur le chemin Larose (3,965.25\$), le chemin Tassé (2,804.56\$) et certains chemins du secteur du Mont-Blanc (2,407.75\$) pour le dégel de ponceaux, l'ajout de pierre concassée et le nivelage, pour un montant total de 9,177.56\$, taxes incluses.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Denis Courte, conseiller responsable de la voirie, rapporte les problématiques rencontrées sur les chemins Larose et Tassé lors du dégel printanier. De plus, il aborde les travaux prévus sur le chemin Larose relativement à la subvention octroyée à la Ville de Barkmere dans le cadre du programme TECQ, dont une partie est remise à la municipalité. Un appel d'offres public sera lancé prochainement. Dans un autre ordre d'idées, il invite les gens à s'impliquer dans l'organisation de la famili-fête.

Pierre Bertrand, conseiller responsable du développement économique, informe que la firme Happico mandatée pour rédiger un plan stratégique, débute son processus de rencontre. Il informe également que l'agent de développement économique, Dominique Cadieux, et son adjointe Marise Matte

ont débuté dernièrement. Il invite tous les citoyens désireux de vouloir contribuer au développement social et économique à prendre rendez vous avec eux.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la revitalisation du Mont-Blanc, déclare que le projet de photos d'antan est complété. Les détails de l'inauguration seront communiqués sous peu.

Steven Larose, maire, communique les points suivants :

- En raison de coupures budgétaires, Postes Canada nous avise des coupures d'heures de service du bureau de poste du village.
- Il renforce également l'importance de communiquer avec M. Cadieux, agent de développement social et économique pour toutes questions ou intérêts portés à l'égard du développement de la municipalité.
- Une troisième voie de collecte de matières compostables est en branle. Le projet pilote est à l'essai dans trois municipalités de la MRC des Laurentides. Les détails nous seront communiqués sous peu.
- Il trace un bilan de la dernière séance du conseil des Maires.
 - o Une politique d'occupation du territoire, relativement aux usages permis en bordure du Corridor aérobique et du Ptit train du nord a été déposée.
 - o Les travaux d'agrandissement de la salle des maires à la MRC des Laurentides sont presque terminés. Les résultats sont très satisfaisants.
 - o Un regroupement de pompiers a effectué des démarches dans le but de mettre en place le gyrophare vert. Cet accessoire permettrait dans la circulation de distinguer et de favoriser le véhicule personnel d'un pompier appelé sur une scène d'intervention. Le conseil des maires n'appuie pas cette démarche.
 - o La MRC s'est prévaluée de l'année d'option pour la collecte d'ordures en prolongeant le contrat de RC Miller. Avec la collecte du compostage à venir, autant la MRC que les soumissionnaires devront se familiariser avec cette nouvelle voie.
 - o La négociation entre les citoyens sur le lot 28, en bordure du corridor aérobique, le MTQ, la municipalité et la MRC des Laurentides est complètement freinée dû aux demandes de deux des quatre citoyens impliqués au dossier. Les mandataires étudient la possibilité d'autres avenues légales. La réouverture du corridor doit être faite.

7. **ADMINISTRATION**

7.1 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 309-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 192-2002 ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 193-2002 RELATIVEMENT À LA GESTION DES USAGES DANS LES AFFECTATIONS AGRO-FORESTIÈRES**

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro 309-2014 ayant pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 192-2002 et le règlement de zonage numéro 193-2002 relativement à la gestion des usages dans les affectations agro-forestières.

L'assemblée de consultation publique sera tenue le 2 juin 2014 à 19 :00 heures au 10, rue de l'hôtel de ville.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

- 14-05-84 7.2 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 310-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 191-2002 RELATIF AU PLAN D'URBANISME EU ÉGARD À LA GESTION DES USAGES DANS LES AFFECTATIONS AGROFORESTIÈRES**
- Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 310-2014 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 191-2002 révisant le plan d'urbanisme relativement à la gestion des usages dans les affectations agroforestières.
- L'assemblée de consultation publique sera tenue le 2 juin 2014 à 19 :00 heures au 10, rue de l'hôtel de ville.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 14-05-85 7.3 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**
- CONSIDÉRANT** que Monsieur Jean-Pierre Raymond a fait part à la municipalité de sa démission à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme due à un manque de disponibilité;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité
- d'accepter la démission de Monsieur Jean-Pierre Raymond
 - de nommer Monsieur Léopold Laliberté-Guy à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme
 - de faire parvenir une lettre de remerciement à Monsieur Raymond en reconnaissance de ses bons services.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
8. **VOIRIE**
- 14-05-86 8.1 **ABAT-POUSSIÈRE – CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD**
- Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu que le conseil autorise l'épandage d'abat-poussière sur un tronçon du chemin du Lac-Verdure Nord, pour la somme de 1,500 \$.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 14-05-87 8.2 **ACHAT D'UN NOUVEAU TRACTEUR DE JARDIN**
- Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu que le conseil autorise l'achat d'un nouveau tracteur de jardin, de marque Husqvarna, pour la somme de 4,150.00 taxes en sus.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 14-05-88 8.3 **VENTE DU VIEUX TRACTEUR DE JARDIN**
- Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu de procéder lors de la sortie du bulletin municipal local, à la vente du tracteur de jardin, au plus offrant.
- adoptée à l'unanimité des conseillers –
- 14-05-89 8.4 **MANDAT EN INGÉNIÉRIE RELATIF AUX TRAVAUX DE PAVAGE SUR UN TRONÇON DU CHEMIN LAROSE EU ÉGARD AU PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU AVEC LA VILLE DE BARKMERE**

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente est intervenu entre la municipalité de Montcalm et la Ville de Barkmere concernant des travaux de pavage sur un tronçon du chemin Larose;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de mandater la firme Équipe Laurence, Experts-conseils, pour procéder à la conception des documents d'appel d'offres relativement aux travaux de pavage d'un tronçon du chemin Larose.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. FAMILI-FÊTE

9.1 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE

14-05-90

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu de faire parvenir une demande de subvention au député d'Argenteuil, Monsieur Yves St-Denis, pour Famili-Fête, dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents -

9.2 AUTORISATION DE DÉPENSES (FEUX D'ARTIFICES)

14-05-91

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité

- d'autoriser un déploiement de feux d'artifices dans le cadre de la Famili-Fête qui aura lieu le 2 août 2014, par l'entreprise Productions Royal Pyrotechnie, pour la somme de 3500\$ taxes incluses;
- d'autoriser ledit déploiement de feux d'artifices pour les années 2015 et 2016 pour la même somme, à la condition suivante: Si la Famili-Fête ne devait pas avoir lieu pour quelque raison que ce soit, la municipalité pourra se retirer de cet engagement et ce, sans frais ou pénalité;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

10. TOURNOIS DE GOLF

14-05-92

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de la municipalité aux deux tournois de golf suivants :

- tournoi de golf de la Légion Canadienne d'Arundel ayant lieu le 17 mai 2014;
- tournoi de golf de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

Et d'effectuer les paiements relatifs aux inscriptions.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11. QUAI PUBLIC - LAC LAJEUNESSE

14-05-93

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité

- d'autoriser l'achat et l'installation d'un quai public sur le lac Lajeunesse, lequel sera accessible à partir du terrain municipal, lot 43-P, rang 03 riverain au Lac Lajeunesse, pour la somme de 6000\$, taxes en sus;

- d'autoriser le directeur général à signer les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. **VARIA**

12.1 **AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT NO 223-2006 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le Conseiller Richard Tees qu'à une séance subséquente de conseil, sera présenté un règlement ayant pour objet d'amender le règlement numéro 223-2006 relatif au traitement des élus municipaux afin d'actualiser la rémunération et l'allocation de dépenses du maire et des conseillers municipaux.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

14-05-94

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.